

Le Grand débat : Fiscalité et dépenses publiques

Réunion du 28 janvier 2019

Remarques Préliminaires

- 1- On n'utilisera pas le document proposé, les questions posées orientant les réponses.
- 2- Il y a des ressources suffisantes, il faut les affecter les utiliser autrement en faisant en sorte :
 - a. De préserver et d'augmenter les services publics
 - b. De les réinvestir dans la vie sociale

I – Fiscalité

A – Impôt sur le revenu

L'impôt est un outil au service de la démocratie. Chacun selon ses moyens participe à la création des infrastructures, à la redistribution des richesses...

Il faut redéfinir et peut être multiplier les différentes tranches pour le calcul de l'IR.

- 1) Un constat : actuellement, on peut distinguer 3 groupes de contribuables :
 - a. Les assujettis des tranches basses : tout le monde doit payer un minimum d'impôt, ne rien payer est anti-démocratique donc pas de tranches à 0 %.
 - b. Les assujettis des tranches moyennes : ce sont les classes moyennes qui paient finalement le plus l'impôt.
 - c. Les assujettis aux tranches supérieures : paradoxalement le taux réel supporté diminue ; les titulaires des gros revenus se font aider par des cabinets fiduciaires pour faire leur déclaration d'impôts, pour faire des placements, et finalement l'impôt réel pèse moins sur eux.
- 2) Propositions
 - a. L'IR payé sur tous les revenus, plus équitable et répartis plus justement :
 - i. Pas de tranche à 0 %.
 - ii. Multiplier les tranches moyennes.
 - iii. Pour les tranches hautes : supprimer toutes les niches fiscales (une exception pour les subventions aux ONG à condition qu'il y ait un contrôle de l'envoi de l'aide à l'ONG, de son utilisation...
 - iv. Ne pas hésiter à taxer très fortement les très hauts revenus.
 - b. Mise en place d'un contrôle sérieux assorti de sanctions réelles. Cet organisme de contrôle doit être indépendant de l'État. Il existe des organismes de contrôle actuellement (Cour des comptes, Conseil Économique et Social, Caisses des Dépôts et Consignations) qui émettent seulement un constat sur la répartition, l'utilisation de l'impôt par l'État, mais ne sanctionnent jamais réellement. L'État ne

doit pas craindre que ces contrôles et ces sanctions fassent partir les riches. De fait, très peu d'entre eux partent et souvent à moyen terme, ils reviennent.

B – La TVA

L'idée de départ est de baisser la TVA pour injecter du pouvoir d'achat :

- Mais encore faut-il que les commerçants ne continuent pas à afficher le même prix de vente et augmentent ainsi leurs marges. D'autant que le choix des marges n'est pas libre pour tous les producteurs : les grandes surfaces fixent à l'avance le prix d'achat des fruits et légumes aux agriculteurs avant même leur mise en culture en fonction des marges qui seront prélevées par les différents intermédiaires. Il est nécessaire d'engager une réflexion sur le rôle et la nécessité de tous ces intermédiaires, définir une législation sur les marges pour les réguler et peut-être même imaginer une taxation des intermédiaires.
- En même temps, il faut noter que lorsque la TVA sur les travaux a baissé, cela a incité les particuliers à faire des travaux et ça a donné en même temps du travail aux artisans (double gain). Cela nous amène à défendre la baisse de la TVA sur certains travaux : économies d'énergies, transition écologique, habitat insalubre.
- Remodeler les taux de TVA :
 - Baisser les taux pour les produits de première nécessité (éventuellement même taux 0) et augmenter les taux sur les produits de luxe.
 - Définition de « nouveaux produits de luxe » : on peut considérer que des fraises importées en hiver du Chili ou d'Australie par avion, sont des produits de luxe (bilan carbone catastrophique). De même on peut considérer que des produits cultivés, récoltés ou fabriqués par des enfants sont des produits de luxe (bilan sociétal catastrophique). Ces propositions sont peut-être contraires aux règles de l'Union Européenne et de l'OMC, mais Trump a bien transgressé les lois de l'OMC en taxant très fortement l'importation des voitures étrangères.
On peut s'appuyer sur l'idée qu'on augmente ces taxes parce que ces produits sont en contradiction avec nos lois sur le travail des enfants, sur la protection de l'environnement.

C – L'ISF

Il est certain que l'ISF n'avait pas enrichi les pauvres mais la question est de savoir quelle utilisation on en avait fait et en particulier pourquoi les sommes correspondantes à l'ISF n'ont pas été systématiquement réinvesties dans les entreprises

La théorie du ruissellement est fausse.

Proposition : rétablissement de l'ISF et les 4.5 milliards devront être réinvestis dans la Recherche faite par l'État ; et là encore se pose le problème du contrôle des sommes investies, et la nécessité de présenter des résultats.

D – Autres impôts à créer ou à développer :

- Taxe TOBIN,
- Taxe sur le numérique,
- Que les GAFAM payent de vrais impôts,
- Charges sociales à payer par les robots...

II – Les dépenses publiques

Il ne s'agit pas de baisser le total des dépenses publiques mais il faut mieux choisir les dépenses à réaliser, les contrôler et sanctionner si nécessaires.

A – Il faut préserver notre modèle social :

Les cotisations sociales sont-elles trop élevées ? Ces cotisations permettent le remboursement des soins, les congés maladies, le paiement de la retraite, l'assurance chômage et la formation (formation, reconversion, stage de remise à niveau). Là encore, cette formation a trop été mise entre les mains du privé d'autant qu'aucun contrôle réel n'a vraiment été mis en place.

Attention, le gouvernement essaie de remplacer les cotisations vieillesse et retraite par des assurances privées.

B – Le déficit de l'État

- 1) Ne pas vendre les « bijoux de famille » pour diminuer ponctuellement le déficit.
 - a) Ainsi la concession des autoroutes à des entreprises privées a rapporté cette année là 14.5 milliards à l'État mais depuis ce sont les entreprises telles Vinci qui engrangent les péages, entretiennent ces routes certes mais accumulent aussi les bénéfices. Ce fut donc une amélioration provisoire de la dette, une vue à court terme.
 - b) La vente de l'aéroport de Toulouse à un maffieux chinois qui le revend quelques années après en faisant une grande plus-value : cela pose le problème de la vente de ce bien d'État et du choix de l'acheteur. D'autant que l'État projette de vendre Roissy. L'État perd ainsi la maîtrise d'une activité stratégique : le transport aérien.
- 2) Il ne s'agit pas de réduire les dépenses mais de contrôler leur pertinence, de les réorienter, d'expliquer les choix faits, d'informer et de s'assurer de l'utilité d'un changement :
 - Exemple 1 : la limitation de vitesse à 80 km à l'heure a obligé tous les départements à changer tous les panneaux et il est question aujourd'hui de revenir à 90 km.
 - Exemple 2 : les radars, certes très endommagés par les gilets jaunes : il ne faut pas en profiter pour les remplacer par de nouveaux radars intelligents mais réparer les anciens, et là encore, pourquoi laisser la gestion de ces radars à des entreprises privées.
 - Exemple 3 : les crédits à la recherche. Là encore, l'État abandonne de plus en plus la recherche pour la laisser à des entreprises privées ; les résultats de la recherche fondamentale dont la France était le leader ont très souvent été confiés à des entreprises privées pour être développés. Et certaines de ces entreprises privées n'ont pas réellement

utilisé comme il était prévu les sommes reçues : une entreprise avait reçu des aides pour engager des jeunes chercheurs pour un salaire de 100 000 €/an ; l'entreprise a réellement payé 60 000 € mais a déclaré avoir versé les 100 000 € et a pu percevoir le double l'année suivante. Encore une fois, nécessité d'un contrôle, d'une transparence des travaux réalisés, d'une obligation de résultat, contrôle assorti de sanction et ne pas craindre que ce contrôle, ces sanctions, fassent partir les riches.

Un autre exemple de mauvaise utilisation de l'aide aux entreprises : le CICE ; attribué à toutes les entreprises pour des créations d'emploi mais qui de fait non souvent pas lieu. Un exemple : Carrefour, usine Ford à Blanquefort...).

Pourquoi des entreprises du CAC40 qui font d'énormes bénéfices, touchent les aides ?

Encore une fois aucun contrôle et aucune sanction en cas de manquement.

- 3) Certaines dépenses de l'État peuvent être supprimées, tout au moins diminuées :
- a) Train de vie de l'Élysée.
 - b) Avantages versés aux anciens présidents de la République : la retraite suffirait.
 - c) Avantages donnés aux sénateurs, leur indemnité suffisent à payer leur frais et leurs dépenses : supprimer les voyages gratuits en avion... et les 20 000 € pour frais d'enterrement.
(Si on supprimait ces frais d'enterrement pour les sénateurs et les députés, on économiserait déjà 573 000 €).
 - d) Comment légitimer le salaire de 14500 €/mois versé à Chantal Jouanno alors que le salaire inscrit dans la grille indiciaire des fonctionnaires correspondant à sa situation est de 1524.49 €/mois. Là encore nécessité de contrôle.
 - e) Les frais de mandat versés aux députés et aux sénateurs peuvent être réduits, et si on les juge nécessaires, mise en place d'un contrôle, de justificatifs des dépenses et sanctions (remboursement).
Remarque : Il est essentiel que tous les élus aient les moyens d'assurer pleinement leur mandat sans avoir besoin d'être « sponsorisés ». Mais en même temps, l'argent versé ne doit pas être de l'argent de poche. Les avantages accordés doivent être revus, redéfinis voire corrigés et leur utilisation contrôlée et publiée.
 - f) Faut-il réduire le nombre des députés ? On peut peut-être répondre que leur nombre fait que les Français sont mieux représentés ; on peut aussi dire que sans concertation suffisante entre eux, les Français ne sont pas mieux représentés. Les députés actuels ne sont pas représentatifs de la population française. Ils sont dans la majorité des cols blancs, peu ou pas de paysans, d'artisans, d'ouvriers. Le mode d'élection est à redéfinir.
 - g) L'État comme tout employeur devrait présenter un bilan social.

Conclusion

Les ressources existent, il ne faut pas les diminuer, c'est leur utilisation qu'il est essentiel de revoir et pour cela mettre en place de véritables contrôles et exercer réellement des sanctions.

Et parmi les utilisations à privilégier, il faut mettre l'accent sur le social et la protection de l'environnement.

Ne pas croire que les entreprises capitalistes, seules, sauront réguler.